

RÉSOLUTION N° 404

PARTICIPATION AU FORUM DES AMÉRIQUES SUR LA RECHERCHE AGRICOLE ET LE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE (FORAGRO)

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Douzième réunion ordinaire,

VU :

Le rapport contenant les conclusions de la III^e réunion internationale du Forum des Amériques sur la recherche agricole et le développement technologique (FORAGRO), tenue à Brasilia, Brésil, du 23 au 26 avril 2002, sous le thème « Agriculture et développement technologique : vers l'intégration des Amériques »,

CONSIDÉRANT :

Que le FORAGRO est un mécanisme continental qui facilite le dialogue, la concertation et les partenariats entre les secteurs public et privé, les universités et les ONG, les producteurs et les organismes internationaux de recherche agricole afin de promouvoir l'innovation technologique en agriculture et d'impulser et d'implanter un programme régional de recherche, et qui appuie la mise en œuvre des mandats émanés des Sommets des Amériques ainsi que des recommandations des réunions ministérielles sur l'agriculture et la vie rurale en ce qui a trait à la technologie;

Que les institutions de technologie des pays qui ont participé à la réunion du FORAGRO tenue à Brasilia en 2002 ont souligné le bien-fondé des efforts visant à consolider le FORAGRO en tant que mécanisme continental adéquat pour faciliter le dialogue entre les différents intervenants dans le changement technologique, et en tant que facteur pertinent pour favoriser l'intégration technologique des Amériques;

Que le FORAGRO a accompli un travail important pour promouvoir une vision commune de l'agriculture et du milieu rural ainsi que l'établissement d'un programme régional de recherche et de développement technologique axé sur des questions d'intérêt commun présentant un caractère prioritaire pour l'action concertée des systèmes nationaux d'innovation technologique, facteur essentiel pour la modernisation de l'agriculture et le renforcement de sa compétitivité dans le contexte de la mondialisation et de la création des zones de libre-échange dans les Amériques;

Que le renforcement des systèmes nationaux précités et du système régional du FORAGRO est essentiel au succès des efforts déployés par les pays et l'IICA pour améliorer la compétitivité, la diversification de l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement et de la conservation des ressources naturelles,

DÉCIDE :

De prendre note du rapport contenant les conclusions de la III^e réunion internationale du FORAGRO et de demander aux États membres et à l'IICA de renforcer leur participation à ce forum.